

## **ARIA (Accompagner, Repérer et Insérer les personnes autistes)**

### **Formation - France**

Le programme ARIA vise à mieux repérer les jeunes TSA et les accompagner vers l'emploi

Site internet : <https://appui.pro.agefiph.fr/>

### **Informations particulières**

---

**Type d'organisme**

Autre

**Intitulé de la formation (pour université et DPC)**

Le programme ARIA vise à mieux repérer les jeunes avec troubles du spectre autistique (TSA) et les accompagner vers l'emploi.

Concrètement, ARIA est organisé autour de deux parcours de formation :

le premier est une initiation généraliste s'adressant à tous les conseillers à l'emploi,

le second plus approfondi, sur la compréhension du fonctionnement autistique, de la démarche diagnostic et des solutions envisageables, cible plutôt les référents handicap.

Chacun de ces parcours comprend des capsules de vidéos pédagogiques ainsi que des séries de quiz. Un kit et un résumé des aides existantes sont également mis à disposition des employeurs pour les aider à comprendre pourquoi et comment recruter et accompagner des personnes avec autisme.

Ces deux parcours ont été créés à partir des compétences de terrain des conseillers du réseau des Missions Locales. Ils sont animés par des experts.

Ils ont été validés par la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neurodéveloppement, l'Union nationale des missions locales, l'Agefiph, la Fondation Orange et le ministère du travail.

**Public concerné**

Professionnel

**Information(s) complémentaire(s)**

ARIA est ouvert à tout professionnel accompagnant les jeunes autistes dans leur parcours d'emploi et de formation. La formation est accessible en autoformation, gratuitement, sur le service en ligne d'Appui à la professionnalisation conçu par l'Agefiph.

Vous pourrez y consulter le catalogue des modules de développement et renforcement des compétences sur l'emploi et le handicap proposés par l'Agefiph, parmi lesquels figurent les deux formations ARIA.

Pour vous inscrire à une formation ou faire la formation ARIA en autoformation, il vous faut créer votre compte.

Une fois votre espace créé, vous pourrez y retrouver l'ensemble des modules que vous suivez (en cours, en attente et ceux terminés).